



**PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Direction de l'interministerialité
et du développement durable**

Installations classées pour la protection de l'environnement

COMMUNE DE CHEMILLÉ EN ANJOU

CONSULTATION DU PUBLIC

Le public est avisé qu'en exécution de l'arrêté préfectoral du 16 août 2022, une consultation du public est ouverte en mairie de CHEMILLÉ EN ANJOU, **du vendredi 23 septembre 2022 à 9h00 au vendredi 21 octobre 2022 à 17h30** à la suite de la demande formulée par Messieurs les Gérants du GAEC la Valanglaise, dont le siège social est situé au lieu-dit " La Valanglaise " - La Jumellière - à CHEMILLÉ EN ANJOU (49120), en vue d'obtenir l'autorisation pour la création d'un atelier avicole et la mise à jour du plan d'épandage de leur installation, située au lieu-dit " La Tesserie " - La Jumellière - à CHEMILLÉ EN ANJOU (49120), demande soumise à enregistrement, visée sous la rubrique n°2111-1 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du dossier à la mairie de CHEMILLÉ EN ANJOU, **du vendredi 23 septembre 2022 à 9h00 au vendredi 21 octobre 2022 à 17h30**, aux jours et heures suivants :

- du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30,
- le samedi de 9h00 à 12h00*,

ainsi que sur le site internet de la préfecture www.maine-et-loire.gouv.fr, rubrique Publication – consultation du public. Elle pourra formuler ses observations sur un registre à la mairie de CHEMILLÉ EN ANJOU ou par correspondance à la préfecture, bureau des procédures environnementales et foncières à l'adresse suivante :

pref-icpe-consultation-du-public@maine-et-loire.gouv.fr

Le Préfet prendra, à l'issue de la procédure, une décision d'enregistrement par arrêté, assortie le cas échéant, de prescriptions particulières ou un refus d'enregistrement.

***Les modalités d'accès à la mairie et aux documents peuvent être adaptées par le maire dans le cadre de la situation d'urgence sanitaire.**